

Modalités et règlements du tirage au sort

- Fiche d'inscription disponible chez certains dépositaires de la corporation, sur notre site Internet et dans certaines boutiques de pêche au Québec. Photocopies acceptées.
- Inscription et paiement en ligne également disponibles sur notre site Internet.
- Chaque inscription est valide pour 2 perches : participant et partenaire.
- Maximum de 10 inscriptions par participant, à raison de 7 \$ par inscription taxes incluses.
- Réception des inscriptions et des frais au plus tard le lundi 17 février, à l'adresse indiquée ci-dessous.
- Tirage informatisé le vendredi 21 février. Les participants ne peuvent pas gagner plus d'une fois.
- Résultats du tirage affichés sur notre site Internet dans les jours suivants.
- Par la suite, courriel adressé aux participants indiquant les résultats du tirage et les dates des réservations téléphoniques (2 jours par participant).
- Aucune information sur le nombre de participants ou d'inscriptions au tirage ne sera divulguée durant la période d'inscription.

Corporation de LACTIVITÉ Pêche Lac-Saint-Jean (CLAP)

135, rue Niquet
Dolbeau-Mistassini QC
G8L 0B2

Téléphone : 418 276-2527
Sans frais : 1 888 866-2527
Télécopieur : 418 276-8727
info@claplacsaintjean.com

www.claplacsaintjean.com

La Mistassini

60 \$ par perche

Des fosses productives au pied de chutes torrentielles dans une puissante rivière, au cœur de Dolbeau-Mistassini.

- Pêche à gué dans 3 fosses réputées : la Première Chute, la Deuxième Chute et la Cinquième Chute.
- 188 perches du 15 juin au 31 juillet, à raison de 4 perches/jour.
- Chaque pêcheur adulte peut être accompagné de 1 enfant de moins de 18 ans sans frais pêchant sur la perche et les limites de capture et de prise du pêcheur.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pêcheurs	16	69	66	95	173	171
Captures	13	37	51	113	84	125
Capture/pêcheur	0,81	0,54	0,77	1,19	0,49	0,73
Taux de succès (%)	44	38	55	64	31	47
Récolte	9	33	40	87	75	120
Poids moyen (kg)	1,2	1,3	1,3	1,4	1,5	1,3

La basse Ashuapmushuan

55 \$ par perche

Des fosses productives au pied de chutes spectaculaires, à deux pas de Saint-Félicien.

- Pêche à gué dans 2 fosses réputées: la Chute à Michel et la Grande chute à l'Ours.
- 260 perches du 4 juillet au 6 septembre, à raison de 4 perches/jour.
- Chaque pêcheur adulte peut être accompagné de 1 enfant de moins de 18 ans sans frais pêchant sur la perche et les limites de captures et de prises du pêcheur.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pêcheurs	25	72	89	92	148	75
Captures	27	37	51	37	15	25
Capture/pêcheur	1,08	0,51	0,57	0,40	0,10	0,33
Taux de succès (%)	64	36	37	29	9	21
Récolte	13	32	32	34	14	25
Poids moyen (kg)	1,5	1,6	1,5	1,6	1,4	1,3

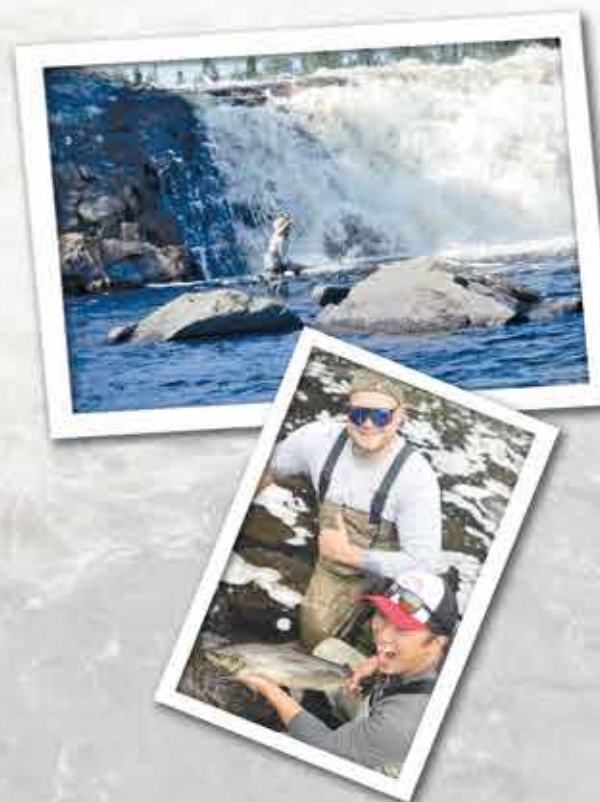
La rivière aux Saumons

55 \$ par perche

Une belle petite rivière se déversant dans l'Ashuapmushuan, un décor pittoresque et un vieux moulin à eau patrimonial, le Moulin des Pionniers de La Doré.

- Pêche à gué ou en chaloupe à rames dans 2 fosses réputées : le Moulin des Pionniers et le Chalet du Curé.
- 244 perches du 1^{er} août au 30 septembre, à raison de 4 perches/jour.
- Chaque pêcheur adulte peut être accompagné de 1 enfant de moins de 18 ans sans frais pêchant sur la perche et les limites de capture et de prise du pêcheur.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pêcheurs	39	74	72	138	210	226
Captures	25	20	27	116	45	128
Capture/pêcheur	0,64	0,27	0,38	0,84	0,21	0,57
Taux de succès (%)	49	24	32	52	15	38
Récolte	11	16	14	90	40	115
Poids moyen (kg)	1,5	1,6	1,5	1,6	1,6	1,4



Pêche 2020 à la mouche au lac Saint-Jean

Royaume de la
Louananche



- Pêche contingentée avec tirage au sort présaison
- 55 \$ à 170 \$ par perche taxes incluses

1 134 perches tirées au sort 2 jours de pêche par participant

- 1 134 perches dans 5 rivières attribuées par tirage au sort présaison et par « paires de 2 perches » (participant au tirage et partenaire de pêche).
- 2 jours de pêche par participant, consécutifs ou non.
- Dates et rivières au choix du participant, **mais 1 seule journée dans la haute Ashuapmushuan ou la Métabetchouane.**
- 38 forfaits dans la haute Ashuapmushuan et 183 dans la Métabetchouane.

Modalités et règlements de pêche

- Pêche à gué ou en embarcation selon l'endroit et fosses contingentées à 2 pêcheurs.
- 2 fosses par groupe de pêcheurs dans la basse Ashuapmushuan, la Mistassini et la rivière aux Saumons. Tirage au sort des fosses en début de journée et rotation des pêcheurs à 13 heures.
- Les pêcheurs disposant d'une réservation faite dans le cadre du tirage au sort présaison auront priorité dans le choix de la fosse pêchée en avant-midi.
- 1 fosse toute la journée dans la Métabetchouane et 1 secteur toute la journée dans la haute Ashuapmushuan, sans rotation de pêcheurs.
- **Limite de capture de 3 ouananiches par pêcheur. Limite de prise de 3 ouananiches par pêcheur, sauf dans la Métabetchouane : 1 ouananiche.** Enregistrement obligatoire des prises en fin de journée.
- **Le participant au tirage au sort ne peut pas être remplacé sous aucun prétexte.** Le partenaire de pêche peut être remplacé avant la date de pêche.
- Le partenaire d'un participant au tirage au sort ne pourra pêcher que s'il est dûment enregistré et à la condition que le participant au tirage soit lui-même enregistré et qu'il pêche durant la journée concernée.

La haute Ashuapmushuan

170 \$ par perche

Pêche de qualité exceptionnelle dans un décor grandiose, en « freighter » et à gué accompagné d'un employé de la Corporation.

- 3 fosses très réputées : l'embouchure de la rivière du Cran, l'embouchure de la Petite rivière aux Saumons et la Halte des Draveurs.
- 76 perches du 18 juillet au 30 septembre, à raison de 2 perches/jour aux 2 jours.
- Transport des pêcheurs à partir de Saint-Félicien.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pêcheurs	81	77	74	75	82	72
Captures	118	57	85	156	79	146
Capture/pêcheur	1,46	0,74	1,15	2,08	0,96	2,03
Taux de succès (%)	77	51	69	88	60	83
Récolte	44	22	37	103	70	139
Poids moyen (kg)	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,4

La Métabetchouane

115 \$ par perche

Une rivière tout en rapides, un décor à couper le souffle et des poissons plus gros qu'ailleurs, tout près de Desbiens.

- Pêche à gué dans 3 fosses très réputées : le Trou de la Fée, le Cran Serré et le Remous des Simard.
- 366 perches du 1^{er} août au 30 septembre, à raison de 6 perches/jour.
- **Le Trou de la Fée et le Cran Serré sont déconseillés aux personnes souffrant de problèmes cardiorespiratoires ou musculosquelettiques.**
- **Le Remous des Simard s'adresse à des moucheurs expérimentés** maîtrisant le lancer roulé ou pêchant avec une canne Switch ou une canne Spey.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pêcheurs	129	174	201	273	345	322
Captures	111	76	117	235	164	123
Capture/pêcheur	0,86	0,44	0,58	0,86	0,48	0,38
Taux de succès (%)	55	35	45	55	34	32
Récolte	35	38	64	194	139	68
Poids moyen (kg)	1,7	2,1	2,1	2,0	2,3	2,3

En cas de trop faibles montaisons en rivière, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) réduira la limite quotidienne de prise ou il obligera la remise à l'eau de toutes les captures, sans préavis ni remboursement.

Pêche à la ouananiche à la mouche au lac Saint-Jean en 2020 / Fiche d'inscription au tirage au sort présaison

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____
 Téléphone : Rés. () _____ Cell. : () _____ Trav. : () _____
 Adresse courriel : _____

Nb d'inscriptions
(maximum de 10)
 _____ x 7 \$
 taxes incluses
Total : _____
 TPS : 141293118RT
 TVQ : 1018917439

Date limite d'inscription au tirage au sort : lundi 17 février. Date du tirage : vendredi 21 février. Vous recevez ensuite un courriel indiquant les résultats du tirage et les dates des réservations téléphoniques (2 jours par participant). Au besoin, inscrivez les coordonnées d'une personne pouvant réserver à votre place.

Nom : _____ Tél. : () _____
 Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Corporation de L'Activité Pêche Lac-Saint-Jean**, par carte de crédit ou en argent.
 Paiement par carte de crédit : Visa Master Card Date d'expiration : Mois _____ Année _____
 Numéro de carte : _____ Imprimé à l'endos de votre carte de crédit
 Code de sécurité : _____

